

# La concession de trafic grandes lignes des CFF est prolongée de deux ans

**Berne, 23.10.2017 - L'Office fédéral des transports (OFT) a reçu des CFF et du BLS, pour la future exploitation du trafic grandes lignes ferroviaire, des demandes de concession qui seront en concurrence l'une avec l'autre à partir du changement d'horaire de fin 2019. Elles requièrent des éclaircissements supplémentaires et une analyse approfondie. L'OFT décidera, d'ici à juillet 2018, quelles grandes lignes seront attribuées à qui à partir du changement d'horaire de fin 2019. Pour 2018 et 2019, années où il n'y a pas de concurrence, la concession de trafic grandes lignes des CFF sera prolongée.**

La majeure partie de la concession actuelle de trafic grandes lignes des CFF arrive à échéance à la fin de l'année. En vue du renouvellement de cette concession, les CFF et le BLS ont déposé des demandes auprès de l'OFT le 8 septembre. Les CFF proposent de continuer à exploiter l'ensemble du réseau grandes lignes, avec le concours de la Südostbahn (SOB). De son côté, le BLS a déposé une demande d'exploitation d'un réseau partiel avec une introduction progressive à partir du changement d'horaire de fin 2019.

Après une première analyse, l'OFT a constaté que les deux requérants doivent fournir des précisions et que l'office doit procéder à des vérifications approfondies. La consultation des cantons, des communautés tarifaires, des entreprises de transport et des gestionnaires d'infrastructure concernés aura probablement lieu au début de 2018 et la décision devrait être promulguée d'ici l'été 2018.

Dans un premier temps, l'OFT prévoit de prolonger de deux ans la concession de trafic grandes lignes des CFF. L'OFT a lancé aujourd'hui la consultation sur cette prolongation. La décision doit être promulguée avant le changement d'horaire du 10 décembre 2017.

---

## Adresse pour l'envoi de questions

Office fédéral des transports  
Service de presse  
+41 (0)58 462 36 43

presse@bav.admin.ch

---

## Auteur

Office fédéral des transports

<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home.html>

(<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home.html>)

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-68497.html>